



Extrait du registre des délibérations

Restauration de l'ancien bâtiment de l'école de musique, avenants aux marchés de travaux

DEL-2011-022

Numéro de la délibération : 2011/022

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 16/02/2011

Date de convocation du conseil : 10/02/2011

Date d'affichage de la convocation : 10/02/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD

Étaient représentés : M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Anne-Marie GRÈZE par Mme Laëtitia LE DOARE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND

Restauration de l'ancien bâtiment de l'école de musique, avenants aux marchés de travaux

Rapport de Henri LE DORZE

Les conseils municipaux des 10 février et 26 mai 2010 ont attribué les marchés de travaux nécessaires à la restauration du bâtiment de l'école de musique en partie détruit par un incendie

Lot 2 – Entreprise MAHO

Lors de l'exécution du marché, il a été constaté que la charpente existante devait être renforcée.

Les travaux consistent dans le changement d'une noue, le renforcement de 4 poinçons existants, la création d'une lucarne supplémentaire ainsi que le nettoyage et le traitement préventif par pulvérisation de la charpente conservée .

Leur coût est estimé à 3 175.00 € HT soit 3 797.30 € TTC faisant passer le marché de 12 869.79 TTC à 16 667.09 € TTC.

Lot 3 – SARL QUIDU

A la demande du maître d'ouvrage, pose d'un velux supplémentaire, pour un montant de 439.27 € soit 525.37 € TTC, faisant passer le marché de 30 988.86 € TTC à 31 514.23 € TTC.

Lot 6 – ALTI LIFT

A la demande du maître d'ouvrage, remplacement de la finition en caoutchouc du sol de l'ascenseur par une finition en tôle armée d'un montant de 285.00 € HT soit 340.86 € TTC, faisant passer le marché de 29 302.00 € TTC à 29 642.86 € TTC.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la passation de ces avenants.

Nous vous proposons :

- D'accepter les avenants à intervenir et d'autoriser le Maire à les signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 17 février 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**